



Combien de temps pour appel d'un divorce,

Par **boukatcha**, le **03/11/2008 à 17:31**

bonjour

je suis divorcée depuis juillet 2007 aux torts partagés des deux époux
toutefois mon ex a fait appel de la décision en octobre 2007 depuis je n'ai eu aucunes
nouvelles, j'ai contacté mon avocat qui me dit "tant que l'on n'a pas de news de la part de son
avocat à lui" on n'attend!!!!!!

cela fait plus d'un an donc y'a-t-il quelque chose à faire pour stopper l'appel et combien de
temps cela peut-t-il durer aidez-moi svp car je ne sais plus quoi faire merci d'avance

Par **avocat droit public**, le **08/11/2008 à 19:34**

Il n'y a pas de délai mais devant la cour d'appel c'est plus d'un an ça c'est sûr.
Le seul moyen pour arrêter l'appel serait que votre époux se désiste devant la cour.

Par **Tweety69**, le **13/11/2008 à 19:33**

Bonjour,

une petite question un peu en rapport ; avez-vous reçu un justificatif comme quoi vous êtes
divorcé ?

Mon conjoint est en procédure de divorce, plaidoirie prévue en mars 2009 (le juge part en
retraite et n'est pas remplacé tout de suite...), mais nous ne savons pas ce qu'il se passe
après.

Le juge rend-t-il son verdict immédiatement ou y a-t-il un délai ?

Et à quel moment reçoit-on le justificatif du divorce ? avant ou après le délai d'un mois pour faire appel ?

Si vous pouvez nous aider, merci beaucoup !

C'est important pour nous car nous avons prévu de nous marier en septembre 2009, tout est déjà planifié... sauf le divorce...

Merci